

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 10 avril 2015
(convocation du 3 avril 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRES Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. TRIJOULET à partir de 11 h 00
M. RAYNAL Franck à M. RAUTUREAU Benoît jusqu'à 10 h 10
M. MANGON Jacques à M. BOUTEYRE Jacques à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. PUJOL Patrick à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. VERNEJOUL Michel à Mme KISS Andréa à partir de 11 h 00
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal à partir de 11 h 00
Mme BOUDINEAU Isabelle à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 00
Mme CALMELS Virginie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène

M. DAVID Jean-Louis à DAVID Yohan à partir de 10 h 00
Mme DELAUNAY Michèle à Mme AJON Emmanuelle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 00
M. FELTESSE Vincent à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h 15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
M. LOTHAIRES Pierre à M. ROBERT Fabien à partir de 10 h 45
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. LE ROUX Bernard à partir de 11 h 00
M. ROSSIGNOL PUECH Clément à M. CHAUSSET Gérard
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme TOUTON Elizabeth à Mme VILLANOYE Marie-Hélène à partir de 11 H 30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**BASSENS - Avenue Lucien Victor Meunier - Doublement du pont-rail existant -
Convention de financement d'études - Décision - Autorisation**

Madame MELLIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le contrat de co-développement 2012-2014 de la ville de Bassens contient la fiche action n°01 dont l'objet porte sur l'aménagement des liaisons entre le centre bourg et la gare ferroviaire.

L'avenue Louis Victor Meunier, qui se connecte sur la rue Goya et la rue du Général Leclerc au niveau de la gare ferroviaire, constitue un axe structurant permettant de relier la zone industrielle de Bassens au centre bourg. Une opération immobilière dans le cadre des 50 000 logements est en cours dans ce secteur.

L'avenue Louis Victor Meunier, la rue Goya et la rue du Général Leclerc font l'objet d'une étude d'aménagement, au regard du projet de création d'un pôle multimodal sur le site de la gare ferroviaire. Ce secteur est donc en pleine mutation.

L'arrivée de nouveaux habitants dans ce secteur, le projet de création du pôle intermodal et de la Brazzaligne amènent à se questionner sur la création d'une continuité pour sécuriser la traversée des modes doux sous cette voie ferrée et de faciliter l'accès des piétons aux deux quais de la gare.

Or, il subsiste un étranglement sur l'avenue Louis-Victor Meunier, constitué par un pont rail permettant la traversée des voitures sous la ligne de chemin de fer. L'emprise de cet ouvrage permet aujourd'hui le passage en sécurité d'une voiture dans un sens ou dans l'autre, mais est insuffisante pour assurer un cheminement piéton ou cycliste en toute sécurité.

Dans le cadre du contrat de co-développement 2012-2014, Bordeaux Métropole s'est engagée à demander la production d'une étude préliminaire (puis d'un avant projet) visant à supprimer cet étranglement.

Bordeaux Métropole s'est donc rapproché de Réseau ferré de France (RFF) pour étudier le percement d'un second pont rail, en parallèle de celui existant, qui permettrait la traversée des piétons et des 2 roues. Le pont cadre existant ne serait alors utilisé que pour la circulation des voitures.

Cette proposition modifiant un ouvrage RFF, il revient à la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) de réaliser l'étude préliminaire pour la création de ce pont rail piétons/cyclistes au droit de l'avenue Louis Victor Meunier.

Parmi les 2 scénarii d'étude préliminaire proposés par la SNCF, Bordeaux Métropole fait le choix de retenir, pour un montant de 31 000 € HT (37 200 € TTC), le scénario 1bis incluant la création des

accès aux quais de la gare de Bassens depuis le domaine public dans l'étude du doublement du pont rail, ce qui permet ainsi d'avoir une vue d'ensemble des usages.

D'un montant de 29 000 € HT (34 800 € TTC), le scénario 1 n'étudie que la réalisation du pont rail, sans les accès aux quais de la gare pour les piétons qui est une donnée indispensable et dont l'étude ultérieure aurait pour effet d'augmenter le coût d'ensemble des études.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le contrat de co-développement de la Ville de Bassens, notamment sa fiche action n°01

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT la nécessité d'étudier le percement d'un pont rail en parallèle à celui existant avenue Meunier à Bassens, afin de résorber l'étranglement de circulation qu'il constitue et de permettre la traversée des piétons et des 2 roues,

DECIDE

Article 1 : de financer les études préliminaires nécessaires, pour un montant arrêté à 31 000,00 € HT soit 37 200,00€ TTC.

Cette dépense sera imputée dans le cadre du budget principal 2015 au chapitre 20 – article 2031 – fonction 822

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention de financement, ci-annexée, avec la SNCF, maître d'œuvre de ces études.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 avril 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE

28 AVRIL 2015

PUBLIÉ LE : 28 AVRIL 2015

Mme. CLAUDE MELLIER